

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 février 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 18 février 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/09

Objet : Acquisition et cession de parcelles au lieu-dit « Lehmgrube »

Vu la délibération en date du 9 août 2010 relative à l'authentification et la signature des actes administratifs ;

Vu le procès-verbal d'arpentage n° 269 A en date du 23 septembre 2010, en attente d'envoi au Livre Foncier établi par le cabinet Thierry Carbiener, géomètre-expert à Strasbourg ;

Considérant les travaux envisagés pour le lieu-dit « Lehmgrube » ; qu'il s'agit de créer une nouvelle voirie afin de viabiliser la zone ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

DECIDE d'acquérir les parcelles suivantes afin de créer la voirie et des espaces verts et de viabiliser la zone :

- Parcelles n^{os} 589/359, 590/359 (numéros définitifs) de la section 16 pour une contenance de 0,56 et 2,46 ares et pour un montant de 4140 € ; n^{os} 10/360, 14/361, 12/360 de la section 16 (numéros provisoires des parcelles), d'une contenance respective de 0,27, 0,23 et 0,38 ares pour un montant respectif de 270 €, 380 € et 230 € ; toutes ces parcelles appartenant à Monsieur Charles STUTZMANN, 107 rue des Prés, 67370 Wintzenheim-Kochersberg ;

- Parcelles n^{os} 3/357, 6/358 et 8/358 de la section 16 (numéros provisoires) appartenant à Monsieur René HEYD, 91, rue du Bitzen, 67 370 Wintzenheim-Kochersberg, d'une contenance respective de 1,26, 2,21 et 0,73 ares, pour un montant respectif de 3600€, 6900 € et 420 € ;
- Parcelle n° 16/366 de la section 16 (numéro provisoire) appartenant à Monsieur René STIEBER, 101 rue du Bitzen, 67370 Wintzenheim-Kochersberg, d'une contenance de 3,19 ares pour un montant de 9900 € ;
- Parcelle n° 17/367 de la section 16 (numéro provisoire) appartenant à Monsieur et Madame Paul OSTERMANN, 49, rue du Kalkhof, 67370 Wintzenheim-Kochersberg, d'une contenance de 0,13 ares pour un montant de 400 € ;

DECIDE de céder les parcelles suivantes :

- Parcelle n° 20/o.349 (numéro provisoire) d'une contenance de 0,63 ares à Monsieur René STIEBER, 101 rue du Bitzen, 67370 Wintzenheim-Kochersberg, pour un montant de 1200 € ;
- Parcelle n° 19/o.349 (numéro provisoire) d'une contenance de 0,16 ares à Monsieur et Madame OSTERMANN, 49, rue du Kalkhof, 67370 Wintzenheim-Kochersberg, pour un montant de 400 € ;

AUTORISE le maire et le premier adjoint à acquérir et à céder lesdites parcelles selon les modalités prévues par la délibération ci-dessus mentionnée.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 18 février 2011.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 21 février 2011.

Le Maire
Alain NORTH